

CONVENTION DE STAGE INTRA-CURSUS

dans le cadre du

MASTER EN THÉOLOGIE

Entre

L'organisme/entreprise d'accueil :

Nom :

Adresse :

Représenté(e) par :

Nom : (préciser sa fonction)

Téléphone :

E-mail :

Ci-après « l'organisme/entreprise »

Et

l'Université de Genève,

24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4, Suisse,

soit pour elle,

la Faculté autonome de théologie protestante,

5 rue De-Candolle, Case postale 1011, CH-1211 Genève 4,

Ci-après « la Faculté »

Représentée par :

<i>Le/la doyen-ne de la Faculté</i>	<u>Le-la responsable académique du stage</u>
Nom :	Nom :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :

Et

l'étudiant-e stagiaire

Nom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Ci-après « le-la stagiaire »

Préambule

Dans le cadre du plan d'études du Master en théologie, les étudiant-es ont la possibilité d'effectuer un stage au cours duquel est réalisé un rapport de stage.

Le suivi du stage, la validation du rapport de stage et la validation du cours « Valorisation herméneutique de la pratique », au sens du règlement et plan d'études applicables, donnent droit à 30 crédits ECTS.

À cette fin, les parties signataires conviennent ce qui suit :

1. Objectifs du stage

Le stage s'inscrit dans le cadre de la formation universitaire du stagiaire. Il a pour but la transposition des connaissances académiques acquises en milieu professionnel ou associatif, ainsi que la préparation à l'entrée dans la vie active. Il doit avoir un caractère formateur et ne peut ni ne doit en aucun cas être assimilé à un emploi.

Le stage doit donner lieu à un rapport de stage remis par le-la stagiaire et évalué au sein de l'entreprise/l'organisme et de la Faculté.

Au terme du stage, le-la stagiaire recevra de l'entreprise/l'organisme une attestation de stage indiquant sa durée, une description des tâches effectuées, ainsi qu'une évaluation de ses activités.

Les modalités d'évaluation du stage et du rapport sont précisées dans le règlement d'études applicable au cursus d'études considéré, la « Directive générale sur le stage intra-cursus de la Maîtrise universitaire en théologie » et les « Consignes pour la rédaction du rapport de stage » lesquels sont joints en annexe de la présente convention et en font partie intégrante.

Objectifs pédagogiques

- mettre en œuvre les compétences et connaissances théoriques de la formation en théologie dans le contexte d'une expérience pratique.
- questionner et évaluer une expérience de terrain de manière critique dans une production écrite.

2. Tâches à accomplir et responsabilités du/de la stagiaire au sein de l'organisme/entreprise

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....

3. Engagements des parties

3.1 La Faculté

La Faculté définit les objectifs du stage et désigne
en tant que responsable académique chargé-e de :

- veiller à ce que le stage proposé réponde aux objectifs pédagogiques du stage en relation avec le cursus d'études considéré ;
- soutenir et guider le/la stagiaire lors de la rédaction de son rapport de stage ;
- valider le rapport de stage ;
- observer un devoir de discrétion sur les informations confidentielles concernant l'organisme/entreprise d'accueil ;
- renseigner les autres parties sur toute question liée aux stages ;
- servir d'intermédiaire en cas de problème signalé par l'organisme/entreprise ou par le/la stagiaire, notamment en organisant une séance tripartite.

3.2 L'organisme/entreprise d'accueil

L'organisme/entreprise accueille le/la stagiaire et lui donne les moyens de réussir sa mission, notamment en :

- désignant comme tuteur-trice compétent-e et expérimenté-e chargé-e d'encadrer et de conseiller le-la stagiaire ;
- effectuant, le cas échéant, les démarches nécessaires en matière d'assurances sociales ;
- informant le/la stagiaire sur les objectifs que celle-ci doit atteindre ;
- mettant à sa disposition un encadrement adapté ainsi que les outils et instruments nécessaires à la réussite de ses tâches ;
- établissant une attestation de stage indiquant sa durée, une description des tâches effectuées, ainsi qu'une évaluation de la qualité de la contribution du/de la stagiaire ;
- évaluant l'activité du/de la stagiaire lors de son rapport de stage ;
- informant le/la stagiaire et le/la responsable académique en cas de modification de la nature du stage, ou de toute autre modification substantielle ;
- obtenant une autorisation de travail si le/la stagiaire est étranger-ère et en requiert une ;
- respectant les règles de droit applicables au stage ;
- participant, le cas échéant, à une séance tripartite en cas de problèmes rencontrés.

3.3 Le-la stagiaire

Le-la stagiaire s'engage à :

- accomplir les tâches qui lui sont confiées par l'organisme/entreprise d'accueil avec soin et selon ses compétences ;
- se conformer aux règles et directives internes de l'organisme/entreprise d'accueil ;
- observer un devoir de diligence et de discrétion à l'égard de l'organisme/entreprise d'accueil en respectant notamment une obligation de confidentialité définie par celui-ci ;
- prendre les mesures nécessaires pour être couvert-e durant son stage par une assurance maladie et vérifier avec l'organisme/entreprise qui l'accueille la question de la couverture d'assurance en matière d'accident ;
- respecter les exigences propres à sa formation universitaire ;
- participer, le cas échéant, à une séance tripartite en cas de problèmes rencontrés.

4. Rémunération

Le stage n'est pas rémunéré / le stage est rémunéré selon les modalités suivantes :

.....

Lorsque le stage est rémunéré, la rémunération est soumise aux charges sociales usuelles selon la législation en vigueur.

5. Durée du stage et vacances

Le stage se déroule du au

À un taux d'activité de%, représentant heures hebdomadaires.

La personne stagiaire a droit à jours de vacances conformément à la législation applicable au lieu du stage.

6. Lieu du stage

.....
.....
.....
.....
.....

7. Rapport de stage

L'étudiant-e en stage réalise son rapport en parallèle à son stage, conformément au règlement d'études applicable y relatif, lequel est annexé.

8. Évaluation du stage

Le stage est évalué par un rapport de stage.

Le rapport de stage est évalué par le/la professeur·e référent·e qui a été choisi sous l'autorité de la Direction du Collège de théologie.

À la fin du stage, la personne responsable du stage dans l'organisme/entreprise d'accueil mentionnée au point 3. 2 fournit au responsable académique mentionné au point 3.1, une attestation qui porte sur la qualité des prestations du/de la stagiaire relativement aux objectifs, tâches et responsabilités endossées durant le stage.

9. Règlementation applicable

Les rapports entre le-la stagiaire et l'organisme/entreprise d'accueil durant le stage relèvent de la législation applicable au lieu dudit stage.

L'organisme/entreprise d'accueil est tenu-e de respecter les obligations légales et administratives qui lui incombent, notamment en matière d'assurances sociales.

Les rapports entre le-la stagiaire et l'Université sont régis par la réglementation applicable à son cursus d'études.

10. Entrée en vigueur, durée, modification et résiliation de la présente Convention

La présente Convention doit être signée avant le début du stage. Un exemplaire doit être remis à chacune des parties.

Elle entre en vigueur au premier jour du stage et se termine au dernier jour de celui-ci, sans qu'une résiliation ne soit nécessaire.

Il peut y être mis fin avant cette échéance en cas de justes motifs, moyennant une notification écrite aux autres parties, et pour autant qu'une conciliation tripartite (cf. engagements respectifs tels que mentionnés au point 3) n'ait permis de régler le différend, sauf si celle-ci apparaît d'emblée inutile ou impossible.

Toute modification de la présente Convention doit faire l'objet d'un accord écrit et signé par les parties.

* * * * *

Annexes :

- Règlement et plan d'études du Master en théologie (version 2026)
- Directive générale sur le stage intra-cursus de la Maîtrise universitaire en théologie
- Consignes pour la rédaction du rapport de stage

Pour l'Université de Genève
Le/la doyen-ne de la Faculté autonome de théologie protestante M./Mme. : Date : Signature :
Le référent académique/responsable académique du stage M./Mme : Date : Signature :

Pour l'organisme/l'entreprise
M./Mme : Date : Signature :

Le-la stagiaire
M./Mme : Date : Signature :